

Sciences humaines et sociales Mention : Sciences de l'éducation

Formation des Adultes

Master 2 Ingénierie de Formation - RFA

Site du département SEFA :
<http://sciences-education.univ-lille1.fr>

Secrétariat pédagogique

Muriel BIDOYEN-SILVERT
Bâtiment B6 – bureau 213
Cité scientifique
59655 Villeneuve d'Ascq Cedex
Tél. : 03.20.43.32.59

muriel.bidoyen@univ-lille1.fr | www.univ-lille1.fr

Sciences humaines et sociales Mention : Sciences de l'éducation

Formation des Adultes

MASTER 2 Ingénierie de Formation et d'Education Populaire

Cadres de Santé et Cadres du développement social local

Site du département SEFA :
<http://cueep.univ-lille1.fr/sceduc/>

Secrétariat pédagogique

Muriel Bidoyen-Silvert
Bâtiment B6 – bureau 213
Cité scientifique
59655 Villeneuve d'Ascq Cedex
Tél. : 03.20.43.32.59

Responsables

Malik Mebarki
Agathe Haudiquet

◇ **Présentation générale**

Le Master 2 Sciences humaines et sociales Mention Sciences de l'éducation, parcours IF RFA, (Recherche et formation d'adultes), Ingénierie de Formation et Recherche en Formation des Adultes de l'Université de Lille 1 est cohabité avec l'Université de Lille 3. Il concerne près des 2/3 des étudiants en formation continue. La formation des adultes demeure une spécificité de Lille 1. Le groupe « cadres de santé » a fait l'objet d'une conception pensée depuis 2007-2008 en partenariat avec les professionnels de santé.

L'initiative du M2 IF RFA ouvert spécifiquement à l'adresse des cadres de santé et des cadres du développement social local s'inscrit d'une part dans la dynamique de la « masterisation » du personnel de santé, d'autre part en réponse à des demandes formulées par des cadres de santé et des cadres du développement social local ou leurs institutions employeurs. Enfin, le département Sciences de l'Education de l'Université de Lille 1 collabore depuis plusieurs années (2000) avec plusieurs institutions comme :

- L'Association Nationale pour la Formation et la Recherche en Alternance (ANFRA des Maisons Familiales),
- Le Comité Central de Coordination de l'Apprentissage du BTP (CCCABTP),
- L'Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS) de l'Université Catholique de Lille,
- L'IFCS de la Croix Rouge de Douai, du CHRU de Lille,
- L'IFCS de G. Daumaizon de St André.
- L'Association Nationale pour la Formation Automobile (ANFA).

Et plus récemment, l'Union Régionale de Centres Sociaux (URCS) du Nord-Pas de Calais

◇ **Objectifs**

L'objectif général vise la conception, le pilotage, l'aménagement, l'évaluation de dispositifs ou de systèmes de formation et d'éducation populaire. L'étudiant salarié en formation réalise le stage de formation sur le lieu d'exercice de sa profession. Il y développe avec le soutien local, la conduite d'une mission spécifique dont l'objet fait appel à une co-construction sur place. Selon la démarche de recherche-action et/ou de recherche-accompagnement, chacun développe ses compétences en ingénierie de formation et d'éducation populaire dans son contexte (soin, formation, développement social local). Il devient ainsi force de réflexion et de proposition et atteste de ses compétences par la réalisation d'un mémoire soutenu à l'Université dont la note compte pour la moitié dans l'attribution du diplôme.

A l'issue de la formation le salarié doit pouvoir :

- diagnostiquer une situation professionnelle à partir des concepts et méthodologies travaillés en formation,
- construire une (des) réponse en fonction des spécificités des contextes (formations, services, initiatives de DSL, etc.), des acteurs et des organisations,
- animer une action, un dispositif ou plus globalement une formation,
- évaluer et prévoir les effets formations,
- réaliser des réorientations pertinentes d'actions initiées.

◇ **Partenariat professionnel**

Les pratiques partenariales respectent la maquette du M2 IF et d'éducation populaire (EP) et tiennent compte le plus possible de la spécificité du domaine professionnel d'appartenance des étudiants-salariés et des demandes institutionnelles. A titre d'exemple, le rythme alterné de la formation a fait l'objet d'une décision partagée. Les professionnels du contexte des étudiants salariés constituent une ressource du terrain. Elle est indispensable à la conception et à la réalisation de la mission de chacun. Dans un souci d'échanges réciproques, il est prévu et réalisé des réunions de tuteurs professionnels durant la formation. Les tuteurs professionnels sont membres de droit du jury de soutenance du mémoire.

Dans une volonté d'impliquer au mieux les professionnels et institutions représentés, il est décidé outre les interventions de professionnels en formation, la création d'un Conseil de perfectionnement. En plus d'être une instance de régulation de la formation, sa mission principale est d'être une force de propositions dans des domaines comme les critères de recrutement, l'adaptation de contenus selon les besoins des institutions, les questions relatives aux missions de stage, aux modalités d'évaluation et de soutenance en fin de formation.

◇ **Organisation de la formation**

➤ **Durée et lieu de la formation**

Le diplôme se prépare sur une durée de 15 mois. La formation est conçue par alternance à raison d'une session tous les mois, hors vacances universitaires. La formation se déroule au Département des sciences de l'éducation et de la formation des adultes (SEFA) de l'Université de Lille 1 (campus Cité scientifique, Villeneuve d'Ascq). Outre les salles de formation, on y trouve un centre de documentation et la possibilité de se restaurer au restaurant universitaire situé à une centaine de mètres.

➤ **Sur le terrain professionnel**

Le salarié en formation est pleinement engagé dans des responsabilités allant au-delà de ses activités de formation. Il s'engage dans la conduite et l'évaluation d'un projet négocié avec son institution employeur. Il lui appartient de se doter de ressources auprès de personnes compétentes, susceptibles de l'aider dans l'avancement de ses travaux auquel participe activement le tuteur professionnel. Ce dernier aura une mission d'écoute, de conseil, de soutien, d'accompagnement et de membre du jury de soutenance au mémoire final.

➤ **En session de formation**

Les sessions visent à permettre à chacun de faire le point quant à son engagement dans sa mission de confronter les avancées par rapport à son propre questionnement, de construire un cadre conceptuel et méthodologique adapté à la recherche-action engagée.

Chaque session comprend trois fonctions principales :

- un accompagnement individuel et collectif,
- des apports (cours, conférences) d'ordre professionnel, méthodologique et épistémologique,
- des recherches documentaires personnelles.

La formation est assurée par des enseignants de l'Université de Lille 1 et par des professionnels sollicités au regard de leur domaine d'expertise.

➤ **Axes de formation**

Le Master Professionnel 2 « ingénierie de formation et éducation populaire » se décline en 13 unités d'enseignement :

1. Fondements théoriques des sciences de l'éducation
2. Méthodologie des démarches à projets et ingénierie, maîtrise des méthodologies de recueil et collecte de données en milieu professionnel
3. Ingénieries concourantes : de projet, pédagogique, juridique et financière
4. Management d'équipe et des ressources humaines dans les établissements sanitaires et sociaux
5. Spécificité des formations par alternance (accompagnement, partenariat, projet de formation, ingénierie de l'alternance)
6. Apports épistémologiques et méthodologiques de la recherche à l'activité d'ingénierie de formation et d'éducation populaire
7. De l'ingénierie des compétences à l'ingénierie de formation et d'éducation populaire
8. Analyse des organisations
9. Analyse des organisations et professionnalisation: approches sociologiques
10. Cadre juridique de la formation, de l'éducation populaire, du développement social et cadre institutionnel des secteurs sanitaire et social.
11. Participation/pouvoir d'agir et éducation populaire
12. Ingénierie de projet de développement social local
13. Epistémologie (projet, concept de la FPC et de l'éducation populaire, éthique, responsabilité, accompagnement)
14. Evaluation des systèmes et des dispositifs de formation, d'éducation et d'insertion, analyse des besoins
15. Langues.

Certaines unités d'enseignement ne donnent pas lieu à des enseignements spécifiques. Elles visent l'accompagnement de la recherche-actions et la réalisation du mémoire final (UE 1, 2, 6, 9).

PROGRAMME L'étudiant opte soit pour l'orientation professionnelle (OP) soit pour l'orientation recherche (OR).

Type d'UE	Intitulé des UE du Semestre 3	Orientation Professionnelle	Orientation Recherche	
UE Tronc commun	• Politiques, stratégies, usages des dispositifs	x	X	
	• Fondements théoriques des sciences de l'éducation	x	X	
	• Méthodologies des démarches d'investigation	x	X	
UE Mémoire	• Construction d'un mémoire et accompagnement aux projets	x	X	
UE Langues	• Langues	X	x	
UE spécifiques	• OP	Contextes juridiques, économiques, institutionnels	x	
		Analyse des organisations et conduite des projets de formation	x	
		Ingénierie de formation, conception et conduite de projet	x	
	• OR	Etat de la recherche en ingénierie de la formation		x
		Mobilisation des cadres théoriques en ingénierie de la formation		x
		Conduite d'un projet de recherche		x
UE libres 1 au choix	• Culture numérique	o	o	
	• Sport	o	o	
	• Valorisation des compétences/PEC (portefeuille des compétences)	o	o	
	• Analyse sociologique des organisations (UE du M1)	o	o	
	• Ingénierie de la formation et Ingénierie pédagogique (UE du M1)	o	o	

Type d'UE	Intitulé des UE du Semestre 4			
UE Tronc commun	• Politiques, stratégies, usages des dispositifs	x	X	
	• Fondements théoriques des sciences de l'éducation	x	X	
UE Mémoire	• Construction d'un mémoire et accompagnement aux projets	x	X	
UE spécifiques	• OP	Opérationnalisation du projet	x	
		Evaluation comme système de régulation	x	
	• OR	Conduite d'un projet de recherche		X
		Méthodologie de recherche		X
UE libres 1 au choix	• Culture numérique	o	o	
	• Sport	o	o	
	• Valorisation des compétences/PEC (portefeuille de compétences)	o	o	
	• Etat des savoirs, problématiques de recherche en ingénierie de formation (UE du M1)	o	o	
	• Conception de dispositions de formation d'adultes et territoire (UE du M1)	o	o	

x : obligatoire - o : 1 option au choix

Durée totale: 610h dont;

- formation en présentiel..... 300h
- formation à distance accompagnée..... 140h
- formation en stage..... 170h

◇ Ressources tutorales

L'accompagnement des étudiants est triple :

- accompagnement universitaire pour chacun,
- accompagnement entre pairs organisé en groupe ou sous-groupe ou encre par échanges à distance,
- accompagnement professionnel sur chaque lieu de stage.

Ces ressources tutorales sont disponibles et à faire vivre par chacun. En dehors des entretiens individuels programmés, les tuteurs peuvent être sollicités à la demande des étudiants.

◇ Modalités d'évaluations

L'ensemble de la formation est sanctionné par un total de 60 crédits européens de formation (ECTS). Chaque unité d'enseignement (UE) fait l'objet d'une validation selon les conditions présentées par le responsable de l'UE et validées par le jury final (30 ECTS au total). Le mémoire professionnel et sa soutenance clôturent la formation.

◇ Administration-Finances

L'entrée en formation se fait sur la base d'étude de dossier et entretien en vue de renseigner le futur candidat sur la pertinence de la formation au regard de ses attentes et des besoins institutionnels.

Chacun est invité à retirer, remplir et renvoyer un dossier d'inscription. Complémentairement, pour les personnes non titulaires d'un master 1 ou d'un titre équivalent, il sera demandé d'établir une demande de Validation des Acquis Professionnels (dossier à retirer) au :

Département des Sciences de l'Éducation
Secrétariat Master 2 IF, Madame Bidoyen-Silvert
Tél. : 03 20 43 32 59
Muriel.bidoyen@univ-lille1.fr
Université de Lille 1 – Bât. B6 – Cité Scientifique
59655 VILLENEUVE D'ASCQ Cedex

Afin de marquer l'ancrage institutionnel de la formation, chacun invite son institution-employeur à formuler une lettre d'engagement à nous faire parvenir avant le début de la formation.

Au total, le coût de formation est de 4 800 €. Il inclut également le montant de l'inscription universitaire. Les autres frais : transport, hébergement, restauration notamment restent à la charge de chacun.

Toute demande d'information ou de rendez-vous est à formuler auprès du secrétariat du M2IF/EP. Les responsables universitaires de la formation se rendent, à cet effet, disponibles pour satisfaire toute demande d'informations.

Stratégie pédagogique

Une formation en alternance longue fondée sur l'exploitation d'une double expérience professionnelle et universitaire.

Le rythme de l'alternance est le suivant : 3 ou 4 semaines de stage suivies d'un regroupement d'une semaine. Soit 26 semaines de stage dans l'année (au minimum 120 jours de stage) et 13 semaines de formation réparties en 3 sessions sur une durée de 15 mois (5 semaines lors de la première session, 4 semaines dans la deuxième session et 4 semaines dans la troisième session. (cf. calendrier joint en annexe).

1. Évaluations individuelles en situation d'examen oral (UE Approches sociologiques des organisations, de la compétence et de la professionnalisation)
2. Évaluations d'UE par la production d'un dossier individuel non forcément intégré au mémoire (UE Ingénierie des ressources humaines, ingénierie pédagogique, ingénierie financière...)
3. Évaluation d'UE par travaux de groupes : réalisation commune d'une production écrite (ingénierie juridique, analyse des dispositifs de formation)
4. Évaluations d'UE intégrables dans le pré-mémoire et le mémoire professionnel (Management d'équipe, ingénierie de formation)
5. Évaluation d'UE par la production du pré-mémoire et la soutenance du mémoire final

Une formation hybride (en présentiel et médiatisée)

Le temps de travail des étudiants ne se réduit pas aux temps de présence à l'université (14 semaines, environ 300 heures) ou en activité professionnelle (26 semaines, 120 jours minima). Il inclut également les temps de communication médiatisés durant les intersessions et les temps de travail personnel (lecture –écriture).

Une plateforme numérique de communication et de production-confrontation d'écritures réflexives est mise à disposition des étudiants pour qu'ils puissent :

- communiquer entre eux durant les périodes d'intersessions : échanges entre étudiants, production de travaux, ...
- communiquer avec les enseignants : dépôts de travaux liés à l'action en responsabilité et à l'écriture du mémoire

- construire une mémoire collective des processus réflexifs partagés, collectifs ou personnels et des ressources (documentaires, professionnelles, universitaires ...) apportées au cours du parcours
- échanger personnellement avec leur référent universitaire de formation : chaque étudiant se voit attribuer en cours de formation un référent universitaire auprès duquel il dispose d'un « droit d'accompagnement ».

Un parcours organisé selon un triple principe :

Premier principe : un tissage de phases concomitantes et entrelacées :

Phase 1 : un temps d'accompagnement collectif (« ACC » et analyse de pratique dans le calendrier) permettant, sur le lieu de formation, une activité de capitalisation et de mutualisation des pratiques, des expériences, des apprentissages et des connaissances.

Durant cette phase, les questions d'ordre méthodologique et épistémologique, mais aussi stratégique et déontologique sont identifiées et donnent lieu à des apports circonstanciés. Les UE relatives à cette première phase sont les UE dites transversales (27 ECTS). C'est autour d'elles que s'articulent le projet et le mémoire de l'étudiant. Elles forment l'épine dorsale du dispositif et font le lien entre l'ensemble des UE. La conduite du projet et l'écriture du mémoire visent à tisser les démarches épistémologiques, méthodologiques et empiriques.

Phase 2 : un temps de formation prenant la forme d'enseignements et de participation à des **journées de recherche**. Les thèmes seront choisis en liaison avec la problématique générale du laboratoire Trigone – CIREL (Centre de recherche en éducation de Lille). Ils porteront d'une part sur l'organisation, les systèmes, les dispositifs, les activités de formation et d'éducation populaire mais aussi sur les conceptions épistémologiques et méthodologiques utilisées dans le champ des sciences de l'éducation.

Chaque journée sera organisée sous la responsabilité d'une équipe du laboratoire Trigone, en lien avec des laboratoires partenaires. Les « journées recherche » sont communes à l'ensemble des étudiants du M2 professionnel et du M2 recherche.

Phase 3 : un temps de formation fondée sur la participation à des **journées professionnelles** en lien avec des apports magistraux. Les journées professionnelles sont communes à l'ensemble des étudiants du M2 professionnel et organisées par les étudiants du Master IF/EP

Phase 4 : un temps de **co-formation et de production en commun** : durant la semaine de présence en centre de formation, les étudiants disposeront de quelques demi-journées et de soirées pour leurs travaux personnels et collectifs.

Deuxième principe : un tissage d'action et d'écriture :

- **l'objectif du mémoire intermédiaire est « d'écrire pour comprendre » le contexte et ses enjeux, et pour produire sa mission**

Balise 1 : prendre place dans l'organisation

Balise 2 : comprendre un contexte, une commande, une demande

Balise 3 : négocier sa mission

Balise 4 : mener des investigations conceptuelles et empiriques

Balise 5 : écrire pour comprendre le contexte et ses enjeux, et pour produire sa mission

L'écriture du pré-mémoire (fin de session 2) peut prendre appui sur le croisement de recueils ciblés d'information (entretiens, analyse documentaire), de recueils contextualisés d'information (observation participante, journal de bord), de notes de lectures théoriques. A partir de ces éléments, l'étudiant devra établir des constats sur le contexte, ses enjeux, et l'ingénierie de formation ou d'éducation populaire et de DSL qu'il suggère.

- **Écrire pour se faire comprendre et mobiliser les acteurs concernés**

Balise 6 : construire une offre de signification pour des lecteurs potentiels (professionnels partenaires, et collègues universitaires) d'un mémoire professionnel

Troisième principe : une intégration des ressources mises à disposition :

Les étudiants sont amenés à confronter, croiser, discuter, intégrer, utiliser les ressources conceptuelles construites durant le parcours de formation, qu'elles soient d'origine professionnelle ou d'origine universitaire.

Un préalable :

La logique pédagogique du MASTER II professionnel, secteur IF/EP, est fondée principalement sur une mission professionnelle en responsabilité et la production d'un « chef-d'œuvre » intégrateur (le mémoire professionnel).